



ARRANGEMENT MUSICAL : LES OUTILS INFORMATIQUES

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC

Professeurs et animateurs-techniciens dans le domaine musical.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 stagiaires

DURÉE

2 journées soit 14 heures

NOMBRE DE SESSIONS

1

DATES ET LIEUX

• les 6 et 7 mai 2010 à Paris

ORGANISME DE FORMATION

AIMP

NOTE D'OPPORTUNITÉ

Pour les enseignants de musique qui ont à réaliser des arrangements pour leurs élèves, l'outil informatique devient un outil incontournable, en particulier pour l'édition de partitions. L'utilisation de logiciels spécialisés permet un gain de temps, optimise la qualité du rendu (présentation plus claire et précise) et facilite la lecture par leurs élèves.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Éditer les partitions de ses arrangements musicaux pour les élèves à l'aide d'un logiciel.
- Acquérir suffisamment d'autonomie pour préparer ses propres cours musicaux.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Donner aux participants les outils nécessaires pour être capables d'éditer avec un logiciel gratuit ou peu onéreux les partitions de leurs arrangements destinés à leurs élèves.

CONTENU

- Les logiciels d'édition musicale sur le marché.
- Installation du programme.
- Parcours des différentes fonctions du logiciel.
- Mise en situation personnelle.
- Impression du rendu.

PRÉREQUIS

Pratique autonome d'un instrument. Savoir utiliser un ordinateur. Avoir de préférence suivi le stage "Arrangement musical : les savoir-faire musicaux"

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé et mise en œuvre sur poste informatique (2 stagiaires par poste informatique).
- Cours théoriques suivis de pratique individuelle sur un sujet donné ou amené par le stagiaire.